

## Bouledogue français

Le standard de la race décrit un idéal quant aux caractéristiques, au tempérament et à l'apparence d'une race et assure qu'un chien peut remplir son but initial. Les éleveurs et les juges doivent être conscients qu'ils doivent accorder la priorité à des chiens qui sont en santé et sains de corps et d'esprit.

### Aspect général

Chien actif, intelligent, musclé, a forte ossature, à poil lisse, massif, de charpente petite ou moyenne. Ces différents points doivent être bien équilibrés de façon à ce qu'une caractéristique particulière ne soit pas atrophiée ni hypertrophiée, de sorte que le sujet n'ait pas l'air disproportionné. Pour ce qui est des sexes, il faut tenir compte du fait que la femelle peut ne pas posséder les caractéristiques typiques de la race au même degré que le mâle.

### Taille

Le poids ne doit pas dépasser 12,75 kg (28 lb), un poids de plus de 12,75 kg (28 lb) entraîne la disqualification.

### Robe

Peau douce et lâche, notamment sur la tête et les épaules, et formant des rides. Poil modérément fin, brillant, court et lisse. Un poil autre que court et lisse entraîne la disqualification.

### Couleur

Les couleurs et les patrons admis sont fauve, crème, blanc, bringé et blanc, fauve bringé, pie.

Fauve bringé – La couleur est due à un mélange de poils noirs et de poils fauves. Les marques blanches sont autorisées, à condition que le bringé prédomine. Seule une trace de la couleur bringée dans la robe est exigée. Un noir uni sans trace de bringé entraîne la disqualification.

Fauve – Couleur unie, allant du fauve clair au fauve rouge foncé, avec ou sans masque noir.

Les marques blanches sont autorisées, à condition que le fauve prédomine.

Crème – La couleur crème est un jaune faible à moyen légèrement saturé, un peu plus coloré que le blanc. Les marques blanches sont autorisées.

Blanc - Couleur unie

Pie

- Blanc et fauve bringé : Fond blanc avec des taches bringées, une trace de bringé dans n'importe quelle tache est suffisante. (Le patron bringé tel qu'il est défini ci-dessus).
- Blanc et fauve : Fond blanc avec taches fauves.
- Blanc et fauve avec masque noir.

Les mouchetures sont acceptables mais non souhaitées. Toutes les autres couleurs de robe et tous les patrons autres que ceux mentionnés ci-dessus entraînent la disqualification.

### Tête

Grande et carrée. Sommet du **crâne** plat mais front légèrement arrondi. **Stop** bien défini entraînant une dépression ou une rainure entre les yeux. Museau large, profond et bien vers l'arrière; muscles des joues bien développés. **Truffe** courte et large; narines larges avec ligne bien définie les séparant narines larges avec ligne bien définie les séparant. Truffe noir, sauf chez les sujets fauves sans masque noir, ou crème où une truffe plus pâle est admise. Babines épaisses et larges, pendantes et recouvrant la mâchoire inférieure sur les côtés, rencontrant la lèvre supérieure devant et recouvrant les dents, dissimulées lorsque la bouche est fermée. Les bordures des babines doivent être noires. Mâchoire inférieure profonde, carrée, large, prognathe et bien retroussée. Le sommet du crâne et la largeur de la mâchoire doivent être proportionnés; une mâchoire étroite est un défaut grave. Les dents inférieures doivent être droites et non trop serrées. Yeux très écartés, bas dans le crâne, aussi loin des oreilles que possible, ronds, foncés, de grandeur moyenne, ni enfoncés ni proéminents et de couleur brun foncé ou se rapprochant du noir. Conjunctive et blanc de l'œil ne doivent pas être visibles lorsque le sujet

regarde devant lui. Oreilles de chauvesouris, larges à la base, allongées, au sommet arrondi, attachées haut sur la tête, pas trop rapprochées, portées droites avec l'ouverture à l'avant. Cuir de l'oreille fin et flexible.

### **Cou**

Épais et bien arqué avec une peau lâche à la gorge.

### **Membres antérieurs**

Pattes courtes, robustes droites et musclées, bien écartées. Les pieds doivent être de taille moyenne, compacts et bien placés. Les orteils sont compacts, bien séparés et pourvus d'ongles courts.

### **Corps**

Court et bien arrondi, légèrement plus large aux épaules et se rétrécissant au niveau des reins, la proportion est légèrement plus longue que la hauteur. Dos fort et court sur la cage thoracique, avec un léger affaissement derrière les épaules, remontant progressivement jusqu'au rein, qui est plus haut que l'épaule, créant une voussure au-dessus du rein et s'arrondissant au niveau de la croupe. Les pattes arrière légèrement visibles de l'avant. Poitrine large, profonde et pleine, côtes bien cintrées avec ventre relevé.

### **Membres postérieurs**

Pattes fortes et musclées, plus longues que les antérieures de façon à soulever le rein au-dessus des épaules. Jarrets bien descendus. Pieds de grandeur moyenne, compacts et bien placés. Orteils compacts, bien séparés, jointures hautes et courtes, ongles obtus; pieds postérieurs légèrement plus longs que les antérieurs.

### **Allures**

L'allure correcte est celle d'un patron à « double piste », la piste avant étant plus large que la piste arrière. Le mouvement doit être dégagé et régulier. La voussure ou l'élévation du rein est visible à la fois à l'arrêt et en mouvement. La qualité du mouvement est de la plus haute importance.

### **Queue**

Droite ou en crochet (non recourbée), courte, plantée bas; racine épaisse et extrémité fine. Portée bas au repos.

### **Défauts**

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut et la gravité de ce défaut doit être exactement proportionnelle à son degré et à son effet sur la santé et le bien-être du chien.

### **Caractéristiques éliminatoires**

- Absence d'oreilles de chauve-souris.
- Toutes les couleurs de robe et tous les patrons autres que ceux spécifiquement décrits dans la partie sur les couleurs.
- Toutes les couleurs d'yeux autres que foncées, brunes ou presque noires.
- La truffe et les bordures des babines autres que noires (sauf dans le cas d'un fauve sans masque noir et d'un crème).
- Poil autre que court et lisse
- Bec de lièvre.
- Toute modification cosmétique
- Poids supérieur à 12,75 kg (28 lb)



## Échelles des points

### Caractéristiques générales

Proportions et symétrie		5		
Expression	5			
Allures	4			
Couleur		4		
Robe	2		20	
<b>Tête</b>				
Crâne	6			
Joues et babines		2		
Stop	5			
Oreilles		8		
Yeux	4			
Rides	4			
Truffe	3			
Mâchoires		6		
Dents	2		40	
<b>Corps, pattes, etc.</b>				
Épaules		5		
Dos	5			
Cou	4			
Poitrine		3		
Côtes	4			
Poitrail	3			
Ventre	2			
Pattes antérieures		4		
Pattes postérieures	3			
Pieds	3			
Queue	4		40	
TOTAL		100		100

Nom de la race: Bouledogue français  
Année de reconnaissance: 1907  
Année d'effet: Juillet 2024